

MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS - H/F (PLE-2020-01413)

Pôle	Secteur	Pléiade
Service	Service Tutélaire	
Profil de poste	Non cadre	
Type de contrat	CDI	
Niveau d'études	Bac +2	
Niveau d'expérience	Moins de 3 ans	
Temps plein / Temps Partiel	Temps plein	
Famille de Métier	Socio-éducatif	
Métiers	Autre (Socio-Educatif)	
Service	Service Tutélaire	
Région	Rhône-Alpes	
Département	RHONE (69)	
Ville	LYON	
Localisation	Lyon	

Présentation de l'entreprise

La Fondation Action Recherche Handicap et Santé mentale (ARHM) gère des établissements et services sanitaires et médico-sociaux dans le champ de la psychiatrie, du handicap psychique, mental et/ou physique et des addictions. Ces établissements et services sont regroupés en neuf pôles d'activité : le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu, les Ateliers Denis Cordonnier, le pôle Pléiade, le pôle Moulin Carron, le pôle L'Escalé, la Chevanière, le pôle Lyade, le pôle Logement et l'institut Jean Bergeret. La Fondation ARHM compte 1 700 salariés travaillant à temps plein ou à temps partiel, pour un budget global de 121 millions d'euros.

Le Service tutélaire de la Fondation ARHM a vocation à gérer des mesures de sauvegarde de justice avec mandat spécial, des curatelles et des tutelles pour des personnes majeures sur le département du Rhône. Il dispose d'un agrément pour 330 mesures de protection du ressort des tribunaux d'instance de Lyon et Villeurbanne.

Descriptif du poste

Au sein du service tutélaire du pôle Pléiade de la Fondation ARHM et sous la responsabilité du chef de service, vous assurerez les missions suivantes :

Exercice des mesures de protection (curatelles, tutelles, mandat spécial) confiées par le juge des tutelles

Accompagnement et/ou représentation des personnes concernées dans les actes de la vie civile

Gestion administrative et budgétaire des dossiers des personnes concernées

Gestion électronique des documents avec indexation

Accompagnement des majeurs protégés dans leur projet individuel

Suivi juridique et patrimonial en lien avec les MJPM référents

Développement d'un travail en partenariat avec les différentes parties prenantes du suivi des majeurs

Travail en collaboration avec la responsable et les personnes référentes du service pour les dossiers de succession, vente, contentieux, Placements, affaires juridiques

Représentation de l'institution dans l'ensemble des relations professionnelles

Pré-requis & Renseignements complémentaires

Pré-requis :

Certificat National de Compétence exigé

Expérience souhaitée de 1 an

Capacité et motivation à s'adapter au travail en équipe.

Aisance relationnelle,

Maîtrise des outils bureautiques Word, Excel, messagerie, internet, logiciel TWIN Et ARCHIGED

Capacité à gérer des situations conflictuelles

Capacité à dialoguer et négocier

Permis de conduire exigé

Renseignements complémentaires :

Lieu de travail : Lyon 7ème

Date limite de réception des candidatures : 11 février

Rémunération : CCN51

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à

Stéphanie GOUTAGNY

Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

04 27 18 11 80

stephanie.goutagny@arhm.fr